



présent Ciel

L'hebdo du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

27 mars 2022 # 121

Le Carême avec le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)

Pardon et réconciliation

Contempler le monde

« Quand les conflits ne sont pas résolus mais plutôt dissimulés ou enterrés dans le passé, il y a des silences qui peuvent être synonymes de complicité avec des erreurs et des péchés graves. Mais la vraie réconciliation, loins de fuir le conflit, en le dépassant par le dialogue et la négociation transparente, sincère et patiente.

Fratelli Tutti 244, Pape François

Éclairage biblique : pardon et réconciliation

Dieu est présent, attentif aux besoins des peuples cherchant à devancer les besoins vitaux de chacun (Jos. 5). De la même manière, chacune, chacun de nous est recherché par le Père parce qu'unique, indispensable à sa joie (Luc 15). Mais nous voyons bien comment nos sociétés sont divisées et aussi nous-mêmes en profondeur : « Au nom du Christ, supplie l'apôtre Paul, laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Cor 15, 20). Ce temps du Carême permet de se ressaisir spirituellement et de renouer avec les autres. C'est dans cet esprit que le pape adressait aux catholiques sa dernière lettre : « ... pour que, face aux manières diverses et actuelles d'éliminer ou d'ignorer les autres, nous soyons capables de réagir par un nouveau rêve de fraternité et d'amitié sociale qui ne se cantonne pas aux mots. » *Fratelli Tutti 6*

Offrir une prière

Dieu de paix, nous te confions le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. Donne-lui ta force pour qu'il puisse faire entendre la voix de la société tunisienne pour la dignité de toutes et tous.

Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) est un partenaire du CCFD-Terre Solidaire qui s'engage pour les droits des populations et l'environnement.

Dimanche 27 mars 2022, 4^e dimanche de Carême

Lectures de la messe

Première lecture (Jos 5, 9a.10-12)

En ces jours-là, le Seigneur dit à Josué : « Aujourd'hui, j'ai enlevé de vous le déshonneur de l'Égypte. » Les fils d'Israël campèrent à Guilgal et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, vers le soir, dans la plaine de Jéricho. Le lendemain de la Pâque, en ce jour même, ils mangèrent les produits de cette terre : des pains sans levain et des épis grillés. À partir de ce jour, la manne cessa de tomber, puisqu'ils mangeaient des produits de la terre. Il n'y avait plus de manne pour les fils d'Israël, qui mangèrent cette année-là ce qu'ils récoltèrent sur la terre de Canaan.

Psaume (Ps 33 (34), 2-3, 4-5, 6-7)

Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à mes lèvres. Je me glorifierai dans le Seigneur : que les pauvres m'entendent et soient en fête ! Magnifiez avec moi le Seigneur, exaltons tous ensemble son nom. Je cherche le Seigneur, il me répond : de toutes mes frayeurs, il me délivre. Qui regarde vers lui resplendira, sans ombre ni trouble au visage. Un pauvre crie ; le Seigneur entend : il le sauve de toutes ses angoisses.

Deuxième lecture (2 Co 5, 17-21)

Frères, si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né. Tout cela vient de Dieu : il nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné le ministère de la réconciliation. Car c'est bien Dieu qui, dans le Christ, réconciliait le monde avec lui : il n'a pas tenu compte des fautes, et il a déposé en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché, afin qu'en lui nous devenions justes de la justice même de Dieu.

Évangile (Lc 15, 1-3.11-32)

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! » Alors Jésus leur dit cette parabole : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : 'Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.' Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s'engager auprès d'un habitant de ce pays, qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : 'Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme l'un de tes ouvriers.' Il se leva et s'en alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : 'Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.' Mais le père dit à ses serviteurs : 'Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.' Et ils commencèrent à festoyer. Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : 'Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé.' Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : 'Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais, quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !' Le père répondit : 'Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé ! »

D'une prodigalité à l'autre...

Les verbes être et avoir entrent souvent en concurrence quand il s'agit de l'existence... Pour exister, certains choisissent d'avoir, d'accumuler, d'agrandir ainsi leur surface. Ceux-ci confondent la fin et les moyens. Ils font des moyens qui sont donnés à l'homme pour être une fin en soi. D'autres choisissent d'être en mettant toute leur énergie au service de la relation, des liens à tisser, des expériences et des découvertes à faire. La parabole que nous livre Jésus ce dimanche met en scène deux prodigalités bien différentes mais qui témoignent toutes deux de cette soif de vivre qui habite tout homme.

Le fils prodigue, même s'il joue les enfants gâtés, même s'il adopte envers son père une attitude inacceptable, est habité par cette soif de vivre. Il a une attitude juste envers l'argent qu'il considère comme un moyen et non comme une fin. Il met sa fortune au service de la vie et de la relation. Dans cette légitime quête de sens, il finit pourtant par se perdre. Il confond la vie avec la jouissance immédiate et égoïste. Il instrumentalise les personnes qu'il rencontre au service de ce qu'il croit être le bonheur. Même son retour à la maison est marqué par cet égoïsme et par la volonté de pourvoir à ses besoins les plus primordiaux. Il rentre à la maison et fait amende honorable uniquement parce qu'il a faim et que les ouvriers de son père connaissent un sort plus enviable que lui. Au risque de se perdre, il a fait le choix de vivre et il s'est perdu en ne pensant qu'à lui.

Le père prodigue a fait lui aussi le choix de vivre. Ce choix, il l'a placé sous le signe du don qui est l'autre nom de l'amour. Il situe son bonheur dans le bonheur des autres. Il choisit un bonheur partagé. Il choisit d'être heureux en rendant les autres heureux... au risque de se perdre. L'amour n'est pas toujours aimé. L'amour qu'il éprouve pour ses fils ne lui est pas rendu. Le fils aîné agit envers lui dans une relation de marchandage. Il fonctionne au mérite. Sa logique est celle du donnant-donnant, du marchandage, si bien qu'il ne comprend même par que tout ce qui est à son père est à lui, gratuitement, sans qu'il y ait besoin de donner avant de recevoir. Le plus jeune lui demande sa part d'héritage comme s'il était déjà mort ! Le père perd beaucoup... Il perd beaucoup de son avoir mais, paradoxalement, il grandit dans son être en se révélant capable d'aller jusqu'au bout de l'amour, jusqu'au pardon. C'est cette folle prodigalité que Jésus nous invite aujourd'hui à cultiver.

Jésus joint le geste à la parole pour transmettre son message. C'est ainsi qu'il fait bon accueil aux pécheurs et mange avec eux. Il fera de même avec Zachée en affirmant qu'il demeure fils d'Abraham. Il continue de voir en ces pécheurs qu'il fréquente des membres de la famille. Il distingue les pécheurs de leurs péchés. Le père de la parabole fait de même en désignant son fils précisément comme son fils, encore et toujours. Il ne lui laisse pas non plus l'occasion de terminer la phrase qu'il avait préparée. Le fils prodigue n'a pas le temps de dire : « Traite-moi comme l'un de tes ouvriers. » Ce même père ne cesse d'insister également auprès de son fils aîné pour lui rappeler que celui qui revient demeure son frère alors qu'il semble renier ce lien en le désignant simplement comme un fils et pas comme son frère.

Pour être prodigue en amour, pour aller jusqu'au pardon qui semble l'une des choses les plus difficiles à atteindre, Jésus nous invite à cultiver la fraternité, à nous reconnaître tous frères, à distinguer le pécheur des actes qu'il a pu commettre. Le pécheur demeure mon frère. Aucun péché ne saurait remettre en cause notre appartenance à la même famille. Tant que nous maintiendrons ces liens qui nous unissent, le pardon demeurera possible.

Père Yann

Réforme de la Curie romaine : la révolution du pape François

Le pape François a signé, samedi 19 mars, la nouvelle constitution de la Curie, attendue depuis des années. Ce texte, long de 250 articles, vient graver dans le marbre des changements majeurs dans l'organisation des services romains du pape.

Loup Besmond de Senneville (à Rome), le 19/03/2022, la-croix.com

C'était l'un des grands chantiers du pape François, demandé par les cardinaux avant son élection, le voici maintenant sur le point de franchir une étape décisive. Le Vatican a publié samedi 19 mars la nouvelle constitution de la Curie. Signe de la portée du texte, le pape a signé la constitution le jour où l'Église catholique célèbre saint Joseph, qui a pour lui une importance toute particulière.

Cette nouvelle constitution apostolique « *sur la Curie et son service à l'Église et au monde* », intitulée *Praedicate evangelium*, doit entrer en vigueur le 5 juin. Suivie personnellement par François, dotée de 250 articles, elle remplacera la constitution actuelle, *Pastor Bonus*, promulguée en juin 1988 par Jean-Paul II. Mais si la publication de ce texte – qui n'a, pour l'heure, été publié par le Vatican qu'en italien – est un événement, c'est aussi qu'il change en profondeur la conception même du rôle de la Curie. Voici les principaux points de cette cinquième constitution apostolique depuis la naissance de la Curie, en 1588.

► Une Curie au service de l'Église universelle

Actuellement conçue comme un outil au service du pape, la Curie romaine connaît une évolution très importante de sa définition. *Praedicate evangelium* définit en effet, dès son sous-titre, la Curie romaine comme un appareil de gouvernement « *au service de l'Église et du monde* ». « *La Curie romaine n'est pas située entre le pape et les évêques. Elle se met au service des deux, selon des modalités propres à la nature de chacun* », peut-on lire dans le préambule. Tout au long du texte, il est précisé que le travail des divers dicastères doit profiter aux évêques du monde entier, et pas seulement au pape. Une conséquence directe de la « *synodalité* », une méthode de travail chère au pape François et omniprésente dans la constitution.

Les conférences épiscopales apparaissent dans *Praedicate evangelium* comme des partenaires à part entière du Siège romain, et non plus uniquement comme des structures sur lesquelles Rome aurait une autorité hiérarchique. L'expression « *conférence épiscopale* » y est d'ailleurs employée à 60 reprises. Aussi le texte précise-t-il que « *les documents d'importance majeure* » doivent désormais être « *préparés en tenant compte de l'avis des conférences épiscopales* ». Une évolution majeure.

Ce que la constitution identifie comme une « *saine décentralisation* » est allié à un renforcement du pouvoir papal. L'expression « *Pontife romain* » y est présente 87 fois, contre 19 dans la constitution aujourd'hui en vigueur. Le pape doit ainsi désormais approuver une grande partie des textes émanant des organes de la Curie.

► L'évangélisation comme ligne directrice

« *La réforme n'est pas une fin en soi, mais un moyen de donner un témoignage chrétien fort, de favoriser une évangélisation plus efficace* », peut-on lire dès les premières lignes de la nouvelle constitution. Les 250 articles font clairement apparaître que le but de la Curie n'est pas d'être un appareil administratif, mais de concourir à une évangélisation active.

C'est au nom de cet objectif que François décide de la création d'un dicastère pour l'évangélisation, qui sera présidé par le pape lui-même. Il sera aidé par deux pro-préfets, chacun placé à la tête d'une section de ce nouveau dicastère : l'une chargée de l'évangélisation – héritière du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation –, et l'autre chargée de l'administration des catholiques des pays du Sud, qui dépend aujourd'hui de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Autre signe que l'évangélisation est considérée comme un axe fondamental du travail de la Curie romaine : ce nouveau dicastère est présenté comme le premier des dicastères, tout en haut de l'organigramme de la Curie, où il remplace à cette place la Congrégation pour la doctrine de la foi. Une manière de signifier que l'évangélisation est plus importante que la doctrine.

► Laïcs et mandats limités : une nouvelle manière de définir les responsabilités

Pour la toute première fois, un tel texte admet qu'il est tout à fait possible pour « *tout fidèle* », homme ou femme, d'être nommé préfet d'un dicastère ou d'un organisme de la Curie. Une nomination qui doit être décidée par le pape, en fonction de « *la compétence, du pouvoir de gouvernance et de la fonction* » de la personne choisie. Là encore, il s'agit d'un changement très profond, puisque aujourd'hui l'écrasante majorité des dicastères romains sont présidés par des prêtres, pour la plupart des cardinaux. Jusqu'alors, le seul préfet laïc était Paolo Ruffini, préfet du dicastère pour la communication, nommé en 2018. Ce qui était une exception devient donc la règle.

Cette décision est révélatrice de la conception du rôle des membres de la Curie tels qu'ils sont dépeints par ce texte. Aussi, les hommes et les femmes qui y travaillent doivent-ils être choisis pour leurs compétences, insiste le texte à plusieurs reprises.

Par ailleurs, et comme c'était déjà le cas, les supérieurs de la Curie, comme les préfets et les secrétaires, sont nommés pour cinq ans, renouvelables sur décision du pape. Mais, nouveauté, ce délai s'applique aussi aux prêtres, religieux et religieuses travaillant dans les dicastères, et qui devront, une fois leur mission accomplie, retourner dans leurs diocèses ou leurs instituts.

► 16 dicastères : une refonte totale de l'organigramme

Praedicate evangelium marque par la volonté de son auteur de clarifier considérablement l'organigramme de la Curie. Alors que dans *Pastor Bonus*, Jean-Paul II avait 12 conseils pontificaux et 9 congrégations, François fait disparaître la notion même de « congrégations » et énonce 16 dicastères, auxquels s'ajoutent toujours néanmoins diverses commissions pontificales thématiques.

Parmi ces dicastères, plusieurs sont issus de la fusion d'organismes préexistants, comme le dicastère pour la culture et l'éducation ou celui pour l'évangélisation. La nouvelle constitution acte aussi la réorganisation de la Congrégation pour la doctrine de la foi (qui devient le « dicastère pour la doctrine de la foi ») en deux sections, doctrinale et disciplinaire.

► Un nouveau dicastère de la charité

Dans ce texte, le pape acte aussi la création d'un tout nouveau dicastère pour le service de la charité. Cela constitue un renforcement, de fait, d'un organe préexistant : l'aumônerie apostolique. « *Le dicastère est compétent pour recevoir, rechercher et solliciter des dons gratuits destinés aux œuvres* », peut-on lire dans le texte.

Ce nouveau service est « *une expression particulière de la miséricorde et, à partir de l'option pour les pauvres, les vulnérables et les exclus, il réalise des œuvres d'assistance et d'aide en leur faveur dans n'importe quelle partie du monde au nom du Pontife romain qui, en cas de besoin particulier ou d'autre nécessité, s'occupe personnellement de l'aide à apporter* ».

► Une lutte renforcée contre la pédophilie

La Commission pontificale pour la protection des mineurs, instituée en 2014 par le pape, voit son rôle considérablement renforcé. La commission est d'ailleurs rattachée au dicastère pour la doctrine de la foi, qui a pour tâche d'instruire les dossiers de prêtres et de religieux accusés de violences sexuelles sur les mineurs ou les personnes vulnérables.

Selon la nouvelle constitution, la commission pontificale assiste « *les évêques* », « *les conférences épiscopales* », mais aussi les instituts religieux dans leur lutte contre les abus. Elle doit notamment fournir « *une réponse appropriée à de tels comportements de la part du clergé et des membres d'instituts de vie consacrée et de la vie apostolique, selon les normes canoniques et en tenant compte des exigences du droit civil* ». Jusqu'alors, la commission avait surtout un rôle de sensibilisation, mais son rôle de conseil n'était pas clairement établi.

► Le rôle de la Secrétairerie d'État redéfini

La Secrétairerie d'État est définie comme le « *secrétariat papal* », afin de l'aider à accomplir sa mission. Aussi François souhaite-t-il que la Secrétairerie d'État se concentre notamment sur l'élaboration des grands textes du magistère, ainsi que du compte rendu du pontificat. Mais il revient aussi à la Secrétairerie d'État, désormais, de jouer un rôle plus grand pour soutenir un travail entre les dicastères.

Ainsi, c'est elle qui doit convoquer « *les réunions périodiques des chefs des organismes de la Curie* ». Cette dimension de transversalité est très présente dans la constitution. Après avoir été déchargé, ces dernières années, de la gestion du budget, la Secrétairerie d'État se voit retirer la gestion du personnel.

► Des finances sous un étroit contrôle

Le pape confirme le contrôle étroit des finances de la Curie par le Secrétariat pour l'économie. Ce service, qui n'est pas présenté comme un dicastère mais comme un organe à part, a pour mission d'exercer « *un contrôle et une vigilance en matière administrative, économique et financière sur les institutions curiales, les offices et les institutions liés au Saint-Siège ou qui s'y réfèrent* », dont le denier de Saint-Pierre.

Nouveauté importante : c'est le Secrétariat pour l'économie qui sera désormais chargé des salariés de la Curie, et non plus la Secrétairerie d'État. C'est au sein de ce service qu'est en effet instituée une toute nouvelle « *Direction des ressources humaines du Saint-Siège* ». Autre point à relever : l'organisme qui gère les biens immobiliers du Saint-Siège et leurs ressources est désormais rattaché à la « *banque du Vatican* ». Une conséquence directe des scandales financiers de ces dernières années.

« La religion ne peut être utilisée comme un moyen de justifier cette guerre »

Source : zenit.org

« La religion ne peut être utilisée comme un moyen de justifier cette guerre », déclarent les Églises en Europe, un mois après le début de l'invasion russe en Ukraine.

On comprend que la déclaration répond aux discours du patriarche orthodoxe Kirill, pourtant sollicité par le COE et par les évêques européens pour qu'il intervienne auprès du président russe en faveur d'un cessez-le-feu et de la paix.

Une déclaration en conclusion de la rencontre a eu lieu le 21 mars à Bratislava, en Slovaquie.

Les membres du Comité mixte de la Conférence des Églises européennes (KEK) et du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) lancent un « appel aux chefs d'État et à la communauté internationale pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la guerre actuelle qui détruit des vies et cause des souffrances indicibles ». Ils invitent ensuite les gens à continuer de prier pour le don de la paix : « Nous invitons tous les chrétiens à se joindre à nous dans la prière, en renforçant leurs efforts pour affirmer la valeur de la vie et promouvoir activement la réconciliation », selon la traduction de Fides.

Ils rappellent que « le cœur de la foi chrétienne est la paix et la réconciliation, illustrées par la vie de Jésus-Christ ».

Ils ont également souligné que « la religion ne peut être utilisée comme un moyen de justifier cette guerre. Toutes les religions, et nous en tant que chrétiens, sommes unis pour condamner l'agression russe, les crimes commis contre le peuple ukrainien et le blasphème qui représente l'utilisation abusive de la religion dans ce contexte ».

Le Comité mixte remercie les Églises, les ONG et les autorités des pays voisins de l'Ukraine et au-delà pour l'accueil qu'ils réservent aux personnes fuyant la guerre : « Nous reconnaissons également les voix du peuple russe qui proteste courageusement contre l'invasion, et nous sommes solidaires avec lui dans sa lutte », conclut la déclaration, l'exhortant à « poursuivre toutes les initiatives de soutien à la vie qui témoignent de l'amour du Christ pour son prochain ».



Le texte de consécration de l'Ukraine et de la Russie au Cœur immaculé de Marie

Source : aleteia.org

Le pape François va consacrer ce vendredi 25 mars la Russie et l'Ukraine au Cœur immaculé de Marie lors d'une cérémonie pénitentielle au Vatican. Voici le texte de l'acte de consécration.

Alors que la guerre bat son plein en Ukraine, le pape François consacra la Russie et l'Ukraine au Cœur immaculé de Marie, durant une célébration pénitentielle le 25 mars 2022 dans la basilique Saint-Pierre. Voici le texte de l'acte de consécration que tous les prêtres et évêques du monde sont appelés à réciter en union avec lui.

Ô Marie, Mère de Dieu et notre Mère, en cette heure de tribulation nous avons recours à toi. Tu es Mère, tu nous aimes et tu nous connais : rien de tout ce à quoi nous tenons ne t'est caché. Mère de miséricorde, nous avons tant de fois fait l'expérience de ta tendresse providentielle, de ta présence qui ramène la paix, car tu nous guides toujours vers Jésus, Prince de la paix.

Mais nous avons perdu le chemin de la paix. Nous avons oublié la leçon des tragédies du siècle passé, le sacrifice de millions de morts des guerres mondiales. Nous avons enfreint les engagements pris en tant que Communauté des Nations et nous sommes en train de trahir les rêves de paix des peuples, et les espérances des jeunes. Nous sommes tombés malades d'avidité, nous nous sommes enfermés dans des intérêts nationalistes, nous nous sommes laissé dessécher par l'indifférence et paralyser par l'égoïsme. Nous avons préféré ignorer Dieu, vivre avec nos faussetés, nourrir l'agressivité, supprimer des vies et accumuler des armes, en oubliant que nous sommes les gardiens de notre prochain et de la maison commune. Nous avons mutilé par la guerre le jardin de la Terre, nous avons blessé par le péché le cœur de notre Père qui nous veut frères et sœurs. Nous sommes devenus indifférents à tous et à tout, sauf à nous-mêmes. Et avec honte nous disons : pardonne-nous, Seigneur !

Dans la misère du péché, dans nos fatigues et nos fragilités, dans le mystère d'iniquité du mal et de la guerre, toi, Mère sainte, tu nous rappelles que Dieu ne nous abandonne pas et qu'il continue à nous regarder avec amour, désireux de nous pardonner et de nous relever. C'est Lui qui t'a donnée à nous et qui a fait de ton Cœur immaculé un refuge pour l'Église et pour l'humanité. Par bonté divine, tu es avec nous, et tu nous conduis avec tendresse, même dans les tournants les plus resserrés de l'histoire.

Nous recourons donc à toi, nous frappons à la porte de ton Cœur, nous, tes chers enfants qu'en tout temps tu ne te lasses pas de visiter et d'inviter à la conversion. En cette heure sombre, viens nous secourir et nous consoler. Répète à chacun d'entre nous : "Ne suis-je pas ici, moi qui suis ta Mère ?" Tu sais comment défaire les nœuds de notre cœur et de notre temps. Nous mettons notre confiance en toi. Nous sommes certains que tu ne méprises pas nos supplications et que tu viens à notre aide, en particulier au moment de l'épreuve.

C'est ce que tu as fait à Cana de Galilée, quand tu as hâté l'heure de l'intervention de Jésus et as introduit son premier signe dans le monde. Quand la fête était devenue triste, tu lui as dit : «

Ils n'ont pas de vin » (Jn 2, 3). Répète-le encore à Dieu, ô Mère, car aujourd'hui nous avons épuisé le vin de l'espérance, la joie s'est dissipée, la fraternité s'est édulcorée. Nous avons perdu l'humanité, nous avons gâché la paix. Nous sommes devenus capables de toute violence et de toute destruction. Nous avons un besoin urgent de ton intervention maternelle.

Reçois donc, ô Mère, notre supplique.

Toi, étoile de la mer, ne nous laisse pas sombrer dans la tempête de la guerre.

Toi, arche de la nouvelle alliance, inspire des projets et des voies de réconciliation.

Toi, "terre du Ciel", ramène la concorde de Dieu dans le monde.

Éteins la haine, apaise la vengeance, enseigne-nous le pardon.

Libère-nous de la guerre, préserve le monde de la menace nucléaire.

Reine du Rosaire, réveille en nous le besoin de prier et d'aimer.

Reine de la famille humaine, montre aux peuples la voie de la fraternité.

Reine de la paix, obtiens la paix pour le monde.

Que tes pleurs, ô Mère, émeuvent nos cœurs endurcis. Que les larmes que tu as versées pour nous fassent reflourir cette vallée que notre haine a asséchée. Et, alors que ne se tait le bruit des armes, que ta prière nous dispose à la paix. Que tes mains maternelles caressent ceux qui souffrent et qui fuient sous le poids des bombes. Que ton étreinte maternelle console ceux qui sont contraints de quitter leurs maisons et leur pays. Que ton Cœur affligé nous entraîne à la compassion et nous pousse à ouvrir les portes et à prendre soin de l'humanité blessée et rejetée. Sainte Mère de Dieu, lorsque tu étais sous la croix, Jésus, en voyant le disciple à tes côtés, t'a dit : « Voici ton fils » (Jn 19, 26). Il t'a ainsi confié chacun d'entre nous. Puis au disciple, à chacun de nous, il a dit : « Voici ta mère » (v. 27). Mère, nous désirons t'accueillir maintenant dans notre vie et dans notre histoire. En cette heure, l'humanité, épuisée et bouleversée, est sous la croix avec toi. Et elle a besoin de se confier à toi, de se consacrer au Christ à travers toi. Le peuple ukrainien et le peuple russe, qui te vénèrent avec amour, recourent à toi, tandis que ton Cœur bat pour eux et pour tous les peuples fauchés par la guerre, la faim, l'injustice et la misère. Mère de Dieu et notre Mère, nous confions et consacrons solennellement à ton Cœur immaculé nous-mêmes, l'Église et l'humanité tout entière, en particulier la Russie et l'Ukraine. Accueille cet acte que nous accomplissons avec confiance et amour, fais que cesse la guerre, assure au monde la paix. Le "oui" qui a jailli de ton Cœur a ouvert les portes de l'histoire au Prince de la paix ; nous espérons que la paix viendra encore par ton Cœur. Nous te consacrons l'avenir de toute la famille humaine, les nécessités et les attentes des peuples, les angoisses et les espérances du monde.

Qu'à travers toi, la Miséricorde divine se déverse sur la terre et que la douce palpitation de la paix recommence à rythmer nos journées. Femme du "oui", sur qui l'Esprit Saint est descendu, ramène parmi nous l'harmonie de Dieu. Désaltère l'aridité de nos cœurs, toi qui es "source vive d'espérance". Tu as tissé l'humanité de Jésus, fais de nous des artisans de communion. Tu as marché sur nos routes, guide-nous sur les chemins de la paix. Amen.



Que signifie « consacrer » un pays à Marie ?

Source : aleteai.org

Le pape François s'apprête à consacrer la Russie et l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie le 25 mars prochain. Qu'est-ce que cela signifie ? S'il s'agit de tout remettre entre les mains de la Vierge, cet acte n'engage-t-il pas aussi les croyants ?

C'est un geste historique que s'apprête à poser le Saint Père le 25 mars 2022, jour de la fête de l'Annonciation. Alors que l'offensive russe sur le territoire ukrainien dure depuis 25 jours, le Pape va consacrer la Russie et l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie, et a invité tous les évêques et les prêtres du monde entier à s'unir à la consécration.

Consacrer signifie « dédier à un but sacré ». Le terme revient très souvent dans le vocabulaire de l'Église que ce soit pour les lieux (églises), les personnes (religieux ou laïcs consacrés) et les objets liturgiques, ou encore, cœur de la foi chrétienne, pour la consécration eucharistique. Par dévotion, on peut aussi se consacrer personnellement (on parle alors de consécration votive) au Christ par Marie. Cette démarche personnelle s'est étendue dès le Moyen Âge à des villes, puis à des pays. Ainsi, Louis XIII a consacré la France à Marie en 1638, une démarche imitée ensuite par des évêques ou des papes, pour des pays et lieux définis, voire pour le monde entier. La première consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie est faite par Pie XII, pendant la deuxième guerre mondiale, le 31 octobre 1942.

Ces pays déjà consacrés au Cœur Immaculé de Marie

De nombreux pays ont déjà été consacrés au Cœur Immaculé de Marie. Les évêques portugais ont consacré le Portugal le 13 mai 1931. La Pologne fut consacrée en 1946 et l'Australie en 1948. Plus récemment, le Congo s'est consacré au Cœur Immaculé de Marie le 4 février 2017, en présence du cardinal Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège. Le 18 février 2017, l'Angleterre et le Pays de Galles ont été consacrés par le cardinal Vincent Nichols, archevêque de Westminster. Quelques mois plus tard, les évêques d'Écosse ont eux aussi consacré leur pays au Cœur Immaculé de Marie, le 3 septembre 2017. Il y a deux ans, le 25 mars 2020, au début de la pandémie de Covid-19, 24 pays ont été consacrés au Cœur Immaculé de Marie et au Sacré-Cœur de Jésus à Fatima pour invoquer la protection du Seigneur et de la Vierge Marie face à l'épidémie. Les pays consacrés (ou qui renouvelaient leur consécration) étaient les suivants : Albanie, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Cuba, Espagne, Guatemala, Hongrie, Inde, Kenya, Mexique, Moldavie, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Slovaquie et Timor oriental.

A Jésus par Marie

Cependant, comment consacrer un pays tout entier alors que ses habitants ne sont pas tous croyants ? La consécration d'un pays est bien une consécration votive : ce n'est pas une consécration formelle (qui requiert le consentement), mais une intercession pour le pays. Dans son exhortation apostolique *Reconciliatio et poenitentia*, Jean Paul II expliquait la démarche : « C'est entre les mains de cette Mère, c'est à son Cœur immaculé – auquel nous avons confié plusieurs fois l'humanité entière perturbée par le péché et déchirée par tant de tensions et de conflits – que je remets spécialement cette intention : que par son intercession, l'humanité découvre et parcoure le chemin de la pénitence, l'unique chemin capable de la conduire à une totale réconciliation ! ». Un acte de consécration s'adresse en réalité à Dieu le Père, par l'intercession de la Vierge Marie. Cela implique, comme le souligne Jean Paul II, d'être soutenu par un chemin de conversion.

Prendre Marie comme mère, une « double » protection

Saint Louis Marie Grignon de Montfort, grand amoureux de la Vierge Marie, expliquait que se consacrer à Marie revient à prendre la Vierge pour mère : « Se consacrer à Marie, c'est très précisément la choisir comme Mère, non pas seulement pour la protection physique de nos personnes, mais plus encore et d'abord pour lui conférer en propre la plénitude de la puissance maternelle sur notre âme. La mère, dans la famille humaine, a pouvoir sur ses enfants. Elle les protège de deux manières. En écartant d'eux les périls et les menaces, sans même parfois qu'ils le sachent. En les conseillant et en les guidant aussi, pour qu'ils fassent bon usage de leur liberté. »

« Ne rien entreprendre qui puisse lui déplaire »

Tout en respectant la liberté de chacun, un acte de consécration appelle une conversion des cœurs. Dans un message radio adressé à la Belgique, Pie XII précisait : « En mettant sous l'égide de Marie vos activités personnelles, familiales, nationales, vous invoquez sa protection et son aide sur toutes vos démarches, mais, vous lui promettez aussi de ne rien entreprendre qui puisse lui déplaire et de conformer toute votre vie à sa direction et à ses désirs. » Par conséquent, si l'on désire soutenir l'acte de consécration de la Russie et de l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie, sans doute est-il bon de commencer par convertir nos âmes et agir en homme et en femme selon le cœur de Dieu.